

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Certification « Accompagnement et droits des aidants » (Diplôme InterUniversitaire)

COMPETENCES VISEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Maitrise de l'environnement partenarial et des aides administratives</p> <p>Cartographier le réseau des partenaires et des acteurs ayant compétences pour intervenir sur les différentes problématiques des aidants.</p> <p>Mobiliser et solliciter les partenaires et les acteurs en fonction de la problématique et des besoins de l'aidant</p> <p>Repérer et solliciter les personnes ressources pouvant apporter une réponse complémentaire à l'aidant.</p> <p>Monter les dossiers d'aide notamment en utilisant le cas échéant les procédures dématérialisées.</p> <p>Conseiller l'aidant sur les procédures de demande d'aide afin qu'il puisse réaliser sa demande de manière efficace.</p> <p>Repérer et solliciter les personnes ressources pouvant apporter une réponse complémentaire à l'aidant.</p>	<p>Etudes de cas sur des problématiques d'aidants en situation d'accompagnement, de situation de crise, de conflits.</p>	<p>Identification exhaustive des partenaires, structures, acteurs pouvant intervenir dans les problématiques diverses de l'aidant que ce soient des structures déjà répertoriées par les autorités ou administrations ou des acteurs non connus.</p> <p>Les aides sont connues (citées et décrites) et les procédures de mobilisation de celles-ci sont décrites de manière précise (lieux, modalités administratives, critères, durée...).</p> <p>Des propositions de réorientation vers des personnes ressources sont énoncées en adaptation à la problématique rencontrée.</p>

<p>Accompagnement des publics dans une problématique d'aidants</p> <p>Réaliser un diagnostic de la situation, analyser les besoins et la demande de l'aidant afin de lui proposer une réponse appropriée. Adapter sa posture en fonction de la typologie du public aidant rencontré, de ses difficultés et de son propre rôle Mettre en place un accompagnement adapté au public et à la pathologie, en prenant en compte l'histoire et le projet de vie de l'aidant. Proposer des actions permettant de solutionner les problématiques rencontrées Pratiquer l'écoute active Mettre en œuvre des techniques de médiation</p>	<p>Mise en situation reconstituée d'un cas type pouvant être rencontré dans une problématique d'aidant (employeur ou manager en situation de conseils avec un salarié proche aidant, travailleur social ayant une mission d'accompagnement auprès d'un public aidant...)</p>	<p>La situation est correctement analysée et cernée (typologie de l'aidant identifiée, pathologie de l'aidé...) Les éléments essentiels sont pris en compte dans la communication effectuée (dénis, conflit, précarité financière ...) Le type d'accompagnement (contenu, organisation, étapes, outils mobilisés) répond aux besoins de l'aidant et apporte une solution concrète. Les critères d'une écoute active, d'une position de médiation sont présents (impartialité, reformulation, questionnement...)</p>
<p>Protection, sécurisation et valorisation des aidants</p> <p>Identifier les sources et supports juridiques afin d'utiliser les dispositifs adéquats et de se protéger en tant qu'aidant. Saisir les autorités compétentes pour faire respecter ses droits Mettre en œuvre une procédure administrative ou juridique liée aux droits des aidants pour répondre aux besoins de l'aidant</p> <p>Valoriser ses compétences en tant qu'aidant ou accompagner l'aidant dans la valorisation de ses compétences</p>	<p>Etude de cas : aidant en situation de difficultés à faire reconnaître ses droits (refus de l'employeur ou d'une administration)</p> <p>Rapport d'analyse professionnelle (en lien avec expérience ou stage)</p>	<p>Les bases juridiques liées aux droits de l'aidant sont citées, les procédures à mettre en place explicitées et un plan d'actions adapté est proposé.</p> <p>L'accompagnateur de l'aidant a proposé une méthodologie ou des outils pour amener l'aidant à valoriser ses compétences / l'aidant a formalisé de manière claire et précise ses compétences</p>

Gestion de projet adaptée aux problématiques des aidants

Maitriser et utiliser les outils de la gestion de projet dans le secteur de l'aide à la personne
Animer une équipe projet avec différents partenaires et acteurs intervenant dans l'accompagnement des aidants
Contrôler et piloter le projet pour mettre en place des actions concrètes envers un public d'aidant
Evaluer le projet et communiquer auprès des institutions, acteurs, publics aidants

Projet autour d'une problématique d'aidant.
Exemple : projet de Répit, conclure un accord collectif...
Soutenance orale de présentation du projet.

Les outils et méthodes de la gestion de projet sont utilisés (définition des objectifs, planification, gestion des ressources, communication...)
La communication est adaptée aux différents interlocuteurs (vocabulaire, support, étapes du projet)
Le plan d'action est précis ou en cas d'interruption du projet, les raisons sont identifiées et explicitées et des solutions alternatives sont proposées.